

Levée des graminées à différentes profondeurs de semis par rapport à un semis en surface

Espèce de graminée	Plantes levées en pourcent des graines semées		
	Semis superficiel	Semis normal, à une profondeur de 1 cm	Semis profond, à une profondeur de 3–5 cm
Ray-grass	100	100	100
Fétuque rouge	100	99	97
Vulpin des prés	100	98	86
Dactyle	100	94	71
Avoine jaunâtre	100	85	42
Pâturin des prés	100	21	6

Source: W. Dietl et J. Lehmann, Ökologischer Wiesenbau, Agrarverlag, Vienne